



ADDENDA 001

Date : Le 22 mars 2024

Titre : Services d'aménagement paysager et d'entretien du sol au Haut-commissariat du Canada en Inde à New Delhi

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement modifie par la présente, conformément au présent addenda, la Demande de propositions (DDP) pour la prestation de services de nettoyage, portant le numéro 24-244115. Le présent addenda fait partie de la DDP et a pour objet :

1. Apporter des modifications à la DDP

Le présent addenda est émis avant la réception des offres afin de fournir des révisions et des clarifications aux documents d'appels d'offres.

MODIFICATIONS À LA DDP

1. Dans la section, Envoi de la proposition sur la première page de la DDP

SUPRIMER :

Envoi de la proposition

Pour être déclarée valide, la proposition doit avoir été reçue au plus tard à 14:00 [HAE](#) (heure d'Ottawa, Ontario), le 12 avril 2024. Aux présentes, cette date est appelée « date de clôture ».

Seules les copies électroniques seront acceptées et reçues à l'adresse suivante :

propositionsinternationales@international.gc.ca

No de l'appel : 24-244115

INSERER :

Envoi de la proposition

Pour être déclarée valide, la proposition doit avoir été reçue au plus tard à 14:00 [HAE](#) (heure d'Ottawa, Ontario), le 26 avril 2024. Aux présentes, cette date est appelée « date de clôture ».

Seules les copies électroniques seront acceptées et reçues à l'adresse suivante :

propositionsinternationales@international.gc.ca

No de l'appel : 24-244115



2. Dans la section, Partie 2 - Instructions à l'intention des soumissionnaires

SUPPRIMER :

2.5 CONFÉRENCE ET VISITE DES LIEUX DES SOUMISSIONNAIRES – OBLIGATOIRE

INSÉRER :

2.5 CONFÉRENCE ET VISITE DES LIEUX DES SOUMISSIONNAIRES – OBLIGATOIRE

Le soumissionnaire ou son représentant est tenu d'assister à la conférence et la visite des lieux. La visite aura lieu au Haut Commissariat *du* Canada, 7/8, Shantipath, Chanakyapuri, New Delhi – 110021 le 3 avril 2024 et débutera à 11 heures, heure locale à New Delhi en Inde et sera suivi de la conférence obligatoire.

On demande aux soumissionnaires de confirmer leur présence auprès du représentant du Canada au plus tard 2 jours ouvrables avant la visite des lieux et de fournir les noms des participants. Les soumissionnaires devront signer un formulaire de présence. Ils devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont participé à la conférence et la visite des lieux.

Les soumissionnaires doivent se conformer à toutes les mesures de prévention et de contrôle des infections mises en place par la mission canadienne incluant, sans s'y limiter, pratiquer la distanciation physique, l'utilisation de l'équipement approprié et de l'équipement de protection individuel (EPI) si nécessaire, etc.

Les soumissionnaires qui n'auront pas participé à la conférence et la visite des lieux ou qui n'y auront pas envoyé de représentant n'auront pas d'autre occasion de le faire et leur soumission sera jugée irrecevable. Toutes les précisions et tous les changements apportés à la Demande de soumissions à la suite de la conférence et / ou visite des lieux des soumissionnaires seront inclus dans la Demande de soumissions, sous forme d'Addenda.

Veillez noter que toutes les dépenses relatives à des déplacements et les autres frais liés à la participation à une conférence et / ou visite des lieux font partie des « Coûts relatifs aux soumissions », tels qu'ils sont décrits dans les Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels de [2003](#) (2023-06-08) et qu'ils ne seront pas remboursés par le Canada.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES